Salon « DU MIEUX ETRE » By « Zen Party »

DURFORT LE 21 SEPTEMBRE 2025

A renvoyer à ZEN PARTY,
14 Chemin de la Barabié – 81700 BLAN).

Fiche de Renseignements

Afin d'en savoir un peu plus sur vous, nous allons vous poser diverses questions et demander des informations essentielles pour la participation à notre évènement.
Nous vous demandons de lire les questions et d'y répondre avec du sérieux !

Nom : ..... Prénom :
.....

Adresse postale complète (adresse + ville + code postal) :
.....
.....
.....

Téléphone fixe : ..... Portable :
.....

Adresse email : .....
Votre assurance (numéro assuré + nom) :
.....
.....
.....

Domaine d'activité professionnelle

Nous allons maintenant procéder à une série de questions sur votre entreprise et votre activité professionnelle, qui sont également des éléments indispensables à l'étude de votre dossier, et afin d'en apprendre davantage sur celle-ci.

Nom de la société/entreprise :
.....

N°SIRET **(OBLIGATOIRE)** : TOUTE PERSONNE N'AYANT PAS DE SIRET NE SERA PAS INSCRIT POUR LE SALON !
.....
.....

Raison sociale :
.....

Présentez les activités et services que vous proposez en 1 phrase :
.....
.....
.....
.....
.....

Avez-vous un site internet/boutique en ligne ? : ☐ OUI ☐ NONSi oui, écrivez-le/la ici :

.....

Demande de réservation

Tous les prix sont fixés en « toutes taxes comprises (TTC) » et pour la durée complète de l'évènement. La décoration reste entièrement à votre charge ; **L'association « Zen Party » ne payera en AUCUN CAS, vos quelconques achats réalisés pour l'aménagement de votre stand !**

	Propositions de services et prestations	Ventes de produits	Nombre	Total TTC
Emplacement stand (240 X 80 cm)	☐60 € (1 stand) ☐ 80 € (2 stands)	☐ 60 € (1 stand) ☐ 80 € (2 stands)		..... €
Raccordement électrique standard	☐ 2 €	☐ 2 €		..... €
Frais de dossier obligatoire	3 €	3 €		3 €
NET A PAYER				

Avez-vous un (ou des) équipements encombrants ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui, lequel/lesquels ?

.....

Je soussigné (Nom + Prénom)

..... désire, sous réserve d'admission et sous réserve d'emplacements disponibles, participer à l'évènement « Salon DU MIEUX ETRE » du 21 SEPTEMBRE 2025 A DURFORT FOYER RURAL *

Concernant les « demandes de placements particulières » vous êtes en mesure de les faire parvenir (soit par mail : zenpartycc@gmail.com OU par Messenger).
Sachez tout de même que l'association se réserve le droit de ne pas tenir compte de votre demande si cela n'est pas faisable pour nous.

*Toute annulation **SAUF MOTIF CONCERNANT SANTE OU DECES NE SERA PAS REMBOURSER.**

TABLES ET CHAISES SONT FOURNIS!!! SI VOUS AMENEZ VOTRE PROPRE MATERIEL TEL QUE PETITE TABLE OU AUTRE MERCI DE LE PRECISER SUR LE DOSSIER

Pièces nécessaires pour constitution du dossier

Afin de finaliser votre inscription et demande de participation, nous vous prions de bien vouloir nous transmettre les documents demandés ci-dessous :

- ☐ Copie de la pièce d'identité (recto et verso) du OU des responsable(s) du stand
- ☐ Copie de votre numéro SIRET / Kbis ou registre INSEE
- ☐ Copie de votre attestation d'assurance et de votre responsabilité civile professionnelle
- ☐ Le règlement intérieur (figurant dans ce même dossier) signé et précédé de la mention « lu et approuvé », en s'engageant à le respecter.

NOTE : SANS LES ELEMENTS MENTIONNES CI-DESSUS, NOUS NE POURRONS VALIDER VOTRE DOSSIER ET AINSI Y DONNER UNE SUITE FAVORABLE !

Modalités de paiement

Concernant les modalités pour le paiement ainsi que la prise en compte de votre dossier, merci de bien vouloir lire et effectuer les actions demandées :

☐ *Chèque/virement bancaire** **(barrer la mention non-choisie*)** correspondant à ma demande de réservation (prix, selon vos choix dans l'onglet « demande de réservation »).

Possibilité de payer par chèque ou virement bancaire !*

(Le virement bancaire doit être effectué AVANT ou LORS DE LA RECEPTION du dossier)*

IBAN : FR76 1005 7194 6700 0205 8930 156

REGLEMENT INTERIEUR
SALON DU MIEUX ETRE

L'inscription ne sera définitive qu'après la réception du dossier d'inscription et de toutes les pièces-jointes demandées, accompagné du chèque de règlement et du chèque de caution, d'une valeur de **30 €.**
L'organisatrice, se réserve le droit de refuser une demande d'inscription, sans avoir à justifier les raisons de celle-ci.

ARTICLE 1 : ASSURANCE

L'association « Zen Party » souscrit à une assurance événementielle.

ARTICLE 2 : DATE ET HEURE D'OUVERTURE

L'évènement « Salon Du Mieux etre » sera ouvert au public GRATUITEMENT
DIMANCHE 21 SEPTEMBRE : de 10h à 18h.

ARTICLE 3 : ORGANISATION DE L'EVENEMENT

Les flyers seront envoyés par mail à chaque exposant, qui pourra se les imprimer, de lui-même, en quantité et en format souhaité (A4, A5, A3, …).

ARTICLE 4 : TOMBOLA

Une tombola sera organisée, les exposants ont libre choix d'y participer (ou non !).
Les fonds récoltés lors de cette tombola, iront à l'association « Zen Party ».
Les tarifs seront 2e LE BILLET 5E LES 8

ARTICLE5 : PAIEMENTS ET ANNULATION

Les frais d'inscriptions couvrent la location du bien loué, l'organisation, la sécurité, la communication, les assurances et les coûts liés à l'évènement.
L'inscription n'est effective qu'après la validation de la demande par l'organisatrice et réception des chèques de règlement et de caution.
L'association « Zen Party » ne pourra en aucun cas être appelée en responsabilité, en cas de dégâts causés, pour des motifs de force majeur, guerre, attaque terroriste ou catastrophe naturelle.
Si cela devait être le cas, et qu'une interdiction de manifestation devait être prononcée (municipalité, région, préfecture, arrêté, etc.), les exposants en seraient alertés, n'auraient pas le droit à des indemnités ou compensations, et les chèques ne seraient pas encaissés. Toute annulation par la Mairie ou préfecture donnera lieu à un remboursement.
En revanche, la Présidente de l'association « Zen Party » responsable de l'évènement « Salon DU MIEUX ETRE ENCAISSE LES CHEQUES DES LEUR RÉCEPTION » se réserve le droit

d'encaisser les chèques qu'elle jugera sans motif valable, ou même annulation tardive, pourra donner lieu à un non-remboursement de votre participation,

ARTICLE 6: SECURITE

Les animaux des visiteurs sont strictement interdits dans l'enceinte de la manifestation. Tout exposant, contrevenant aux règles générales de sécurité, pourra se voir exclu du Salon, sans pouvoir demander une contrepartie financière.

Tout comportement litigieux, dans le cadre du Salon, concernant l'abus d'alcool, les bruits excessifs et attitudes inadaptées, peut être sanctionné et entrainer l'exclusion de l'exposant.

Fait à BLAN, Le15/04/2025.

Signature de l'organisatrice :
Précédé de la mention « Lu et approuvé

Signature de l'exposant,

Lu et approuvé

ZEN PARTY
06.73.13.19.85